

Mesures de vigilance conseillées en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource : Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

VIGILANCE niveau 1/4

ÉCONOMIES VOLONTAIRES

Gestes Écocitoyens



Limiter l'arrosage en plein jour









Limiter le nettoyage des voitures, voiries publiques et privées, façades









Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert





Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme